

# impulsion

le Bulletin officiel de la commune de **Dison** - n° 04 septembre 2008

- > les infrastructures sportives de notre commune
- > l'exposition "Dison en photos"
- > la commande en ligne de documents



**DISON**

ENTRE VILLE ET CAMPAGNE



Yvan Ylieff.  
Bourgmestre

## Des infrastructures communales pour tous

La pratique ou l'intérêt pour le sport est assurément un des plus grands plaisirs auxquels s'adonnent jeunes et moins jeunes en nombre sans cesse croissant.

L'engouement pour les récents jeux olympiques de PEKIN en est une des manifestations les plus spectaculaires.

Partout dans le monde, les différentes disciplines sportives sont de plus en plus pratiquées, en Belgique également et donc à DISON aussi.

C'est la raison pour laquelle notre Commune a aménagé voici déjà plus de trente ans une série d'infrastructures sportives ouvertes à tous, conformes aux normes de sécurité et régulièrement entretenues ou modernisées.

Nous avons ainsi été la première commune de notre région à mettre un hall omnisports à la disposition des pratiquants du ballon en salle ou des arts martiaux. Nous avons aménagé les terrains de football à ANDRIMONT avec construction de nouvelles buvettes, installations sanitaires et vestiaires. Cela a été également le cas à DISON avec le stade communal du Val Fassotte, la piscine et la bulle sportive remises à la Commune par la Communauté française. Les gymnastes n'ont pas non plus été oubliés avec la réalisation des deux gymnases du Centre culturel et sportif de l'Industrie et de la rue Neuve. Personne n'a été oublié même pas les amateurs du tapis vert à qui la Commune a offert un splendide local avenue Reine Elisabeth pour y manier queues et boules...

Toutes ces infrastructures sont encore appelées à connaître de nouveaux développements avec la construction d'une salle polyvalente à la piscine de l'avenue Jardin Ecole, la pose de pelouses synthétiques pour la pratique du football, la modernisation du hall de sports de la rue Pire Pierre, etc.

Mais je ne voudrais pas laisser passer cette occasion sans saluer le travail et le dévouement considérable de deux échevins directement concernés par la promotion du sport dans notre Commune, Willy FORMATIN, Echevin de l'urbanisme et des travaux, pour la réalisation des infrastructures sportives et Vinciane BROCKAERT, Echevine des sports pour leur fonctionnement et leur utilisation. Je suis sûr que les responsables et membres des différents clubs sportifs de DISON-ANDRIMONT apprécient, comme il se doit, leur travail et leur disponibilité à leur égard.

Je tiens également à remercier tout particulièrement ceux-ci pour leur contribution active et bénévole à la vie et à l'essor des différents clubs sportifs afin qu'à DISON l'adage des Anciens "Mens sana in corpore sano" reste toujours d'actualité.

Yvan YLIEFF  
Bourgmestre/Ancien Ministre

## SOMMAIRE

Couverture : infrastructures sportives à Dison

2 Sommaire  
Edito

3 Un nouveau regard sur Dison

4-5-6-7 Clubs sportifs à Dison

8 Journée de la Mobilité

9 Carte d'identité électronique  
Nouveau règlement communal de police

10 L'église Saint-Fiacre  
bientôt en rénovation

11 Quoi de neuf sur dison.eu?

12 Des ménages pleins d'énergie

**impulsion**  
le Bulletin officiel de la commune de Dison - n° 04 septembre 2008

Tirage : 6200 exemplaires

Distribution : toutes boîtes

Coordination : Jean-Paul MAWET

Editeur responsable

& Rédaction : Administration communale de Dison

Rue Albert 1er, 66

Tél : 087/39 33 40

Fax : 087/34 15 87

www.dison.eu

Mise en page : perspectives



Jean-Paul MAWET:  
échevin de l'emploi,  
des affaires économiques,  
des Classes Moyennes  
de l'agriculture,  
des grands événements  
festifs  
et de la communication

## > Un autre regard sur Dison

Notre commune se transforme ...

C'est évident sur le site d'Interlac. Ça et là, de nouveaux lotissements sortent de terre. Des constructions nouvelles viennent réparer les blessures laissées par des chancres ou bâtiments désaffectés. Et les plus attentifs auront constaté le soin avec lequel les ronds-points et les espaces publics ont été fleuris cette année.

Pourtant, Dison traîne encore derrière elle l'image d'une vieille commune industrielle. Certes, nous devons être fiers de ce passé. Certes, nous ne devons pas l'oublier. Mais, mais nous devons en éradiquer les cicatrices les plus marquantes. Car Dison, ce sont également des opérations de rénovation urbaine, le caractère paisible de la place communale d'Andrimont, les premiers vallons du Pays de Herve à Mont, ... Bref, Dison est, aujourd'hui encore plus qu'hier, à la lisière entre Verviers et le bocage hervien, une "commune entre ville et campagne" comme le rappelle le nouveau logo communal.

C'est pour affirmer cette nouvelle image, c'est pour contribuer à changer celle que se fait de Dison le monde extérieur, qu'a germé l'idée d'un concours de photographies. Ce projet a été concrétisé par la collaboration entre le club Phodiac, le Centre culturel, l'Administration communale et la nouvelle Agence de développement local.

Pour cette première édition, plus de 50 photographies ont été présentées au jury. Celui-ci a d'ailleurs déjà déterminé son lauréat (Prix du Jury) et la meilleure photo présentée par un participant disonais (Prix Dison). Il reste encore à attribuer le Prix du Public.

Dès lors, les organisateurs vous invitent à venir visiter l'exposition "Dison en photos" qui se tiendra à la fondation Hardy, place du Sablon 79, du 20 septembre au 3 octobre prochain. Vous y découvrirez des œuvres originales, aux techniques diverses, qui révèlent notre

commune sous un jour parfois surprenant. A votre entrée, un bulletin de vote vous sera remis qui vous permettra de sélectionner l'œuvre qui recueille votre préférence.

Inaugurée dans le cadre du week-end de la mobilité, cette exposition "Dison en photos" est un but de promenade idéal. Elle est aussi la première d'une série que les organisateurs espèrent longue.

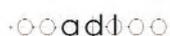
En effet, il a déjà été décidé de relancer le concours en 2009 sous le thème "Je fais la fête à Dison". Avis aux artistes - amateurs et professionnels - : "A vos appareils !" Le règlement sera disponible dès le 1er novembre à l'administration communale et sur le site internet de la commune.

Une sélection des meilleurs clichés 2008 sera rassemblée dans le prochain numéro d'Impulsion ...

# EXPOSITION DISON EN PHOTOS LES IMAGES DU CONCOURS

**du 20.09 au 03.10.08**  
**Fondation A. Hardy**  
Place du Sablon, 79 4820 Dison

- > Du lundi au vendredi  
de 9h à 15h30
- > Vernissage le 20.09 à 14h
- > Ouverture exceptionnelle :  
le dimanche 21.09  
de 10h à 12h + 14h à 17h



dans le cadre de **DISON** Passion  
ENTRE VILLE ET CAMPAGNE



**Vinciane BROCKAERT:**  
échevine  
des budget et finances  
de la recette communale  
des sports  
des associations/autorisations  
des Nouvelles Technologies  
de l'information et  
de la Communication

## > **A.S.B.L. Jeunesse et Sports** - CSLI DISON > **Info**

Coordinateur - Animateur :

M. Thierry HENRY

Tél : 087/33.55.80

Fax : 087/35.23.58

E-mail : asbl.jeunesse-sport@skynet.be

L'asbl est le gestionnaire des infrastructures sportives de la commune et l'interlocuteur des clubs sportifs disonais.

### > **Hall Omnisports Andrimont**

→ Rue Pire Pierre, 30bis - 4821 Dison

Clubs utilisateurs :

Basket Club Dison Andrimont,  
Danse Orientale,  
Gymnastique Propriorythmique,  
Domenergym,  
Yoga,

Karaté Andrimont,

Karaté Do Dison,

Judo Andrimont,

Tai Chi Chuan,

MF Atlantide,

MFC Barca Andrimont,

FC Europa 2000,

Italia Sport VVS.

### > **Hall Omnisports (la Bulle)**

→ Avenue Jardin Ecole - 4820 Dison

Clubs utilisateurs :

La Raquette Disonaise,

Volley Ball Dison

### > **La Piscine**

→ Avenue Jardin Ecole - 4820 Dison

Tél : 087 / 33 23 48

piscine-asbl-dison@skynet.be

Horaires pour le public :

Mercredi 15h30 à 19h00

Vendredi 17h00 à 19h30

Samedi 9h00 à 13h00 & 14h30 à 18h00

Clubs utilisateurs :

DWST,

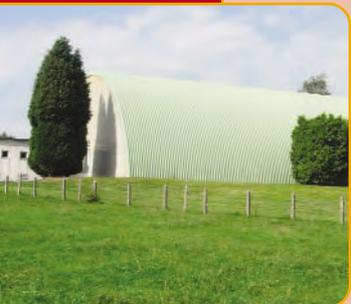
Castor Diving School,

CRNMA,

Vie Féminine,

L'Étincelle,

UCP Dison



## > **Chèque sport** - La commune y participe

Pour rappel, l'Echevinat des sports de Dison, en partenariat avec l'Asbl. Jeunesse & Sports - CSLI Dison, a décidé d'adhérer au projet "chèques sport" mis en place par la Communauté française.

### > **A quoi sert le chèque sport ?**

Celui-ci a pour but de permettre au plus grand nombre d'enfants et d'adolescents de pratiquer du sport en dehors de l'école.

Cette action permet de bénéficier d'une intervention dans :

- le coût de l'affiliation à un club sportif
- l'inscription à un stage sportif
- l'achat de matériel sportif via le club.

Chaque enfant peut bénéficier d'une intervention par année scolaire.

### > **Qui a droit au chèque sport ?**

Tout jeune entre 6 et 18 ans dont les parents sont allocataires sociaux au sens large, soit:

- les familles qui ont un niveau de revenus qui ouvre le droit à une allocation d'études de la Communauté française
- les familles monoparentales
- les personnes bénéficiant d'un revenu de remplacement de la mutuelle ou d'une allocation pour personne handicapée
- les chômeurs de longue durée
- les usagers du CPAS

Pour tout renseignement complémentaire quant au fonctionnement et au mode d'octroi des chèques, vous pouvez vous adresser à Melle PETIT-JEAN Christine à l'Echevinat des sports de la Commune (087/39.33.63) ou à M. HENRY Thierry à l'Asbl. Jeunesse & Sports - CSLI Dison (087/33.55.80).

V. BROCKAERT

Echevine des Sports

Présidente de l'Asbl. Jeunesse & Sports - CSLI Dison

## > les Clubs de la commune



### [Stade Disonais]

Stade Communal  
Rue du Val Fassotte, 4820 Dison  
Club de football affilié à l'URBSFA depuis 2002  
Horaires selon catégorie

Contact : Michel Tremblay  
infos@stade-disonais.be  
www.stade-disonais.be



### [RSFC Andrimont]

Avenue du Centre, 4821 Andrimont  
Club de foot : catégorie benjamin à équipe première (toutes les catégories sont inscrites en championnat).

Contact : route Charlemagne, 94c  
4841 Henri-Chapelle  
Joseph Ducachet (contact jeunes)  
0479/598131  
David Van Aubel (équipe première)  
0496/922203  
david.vanaubel@belgacom.net

### [FC Hellas Verviers]

Rue Ma Campagne, 4820 Dison  
Equipe en 3ème provinciale D  
Communauté Grecque de Verviers et FC HELLAS (C.H.V.H)

Contact : Constant Koumbounis

### [MF Atlantide]

Club de mini foot créé en 1997  
Lieu : Hall Omnisports d'Andrimont  
Horaire : vendredi à 21h15

Contact : Raphaël Bolette  
0498/29 32 28  
raph\_1284@hotmail.com

### [MFC Barca Andrimont]

Club évoluant aujourd'hui en vétérans (>35 ans)

Horaire : vendredi (1 sur 2), 21h15  
Lieu : Hall Omnisports d'Andrimont

Contact : Alberto CANALES  
Chemin de Botister 35  
4821 Dison  
087 / 31 19 76  
canales0710@hotmail.com

### [FC Europa 2000]

Club de mini foot  
Lieu : Hall Omnisports d'Andrimont

Contact : Vincenzo Sabella  
Rue Belle Vue, 66  
4800 Lambermont  
0497 774 131

### [Italia Sport VVS]



### [Basket Club Dison-Andrimont]

Rue Pire Pierre 30 B, 4821 Andrimont.

Les équipes jouent au Hall Omnisports d'Andrimont le samedi et le dimanche.  
Reprise des entraînements à partir du 18 août 2008 à 13h15.

Contact : Marcel Dardinne  
Secrétaire  
Avenue Henri Massin 8,  
4800 Petit Rechain  
0475/95 92 88  
www.bcdisonandrimont.be



### [Volley Ball Club Dison asbl]

Dès l'âge de 8 ans, le VBC Dison vous offre un panel de 9 équipes hommes, dames et jeunes de tous niveaux.  
Lieu : entraînements et matchs à la Bulle de Dison.

Contact : Grégory Lemarcotte  
0495/75.95.57  
vbc-dison@hotmail.com



### [DWST asbl]

Le DWST offre trois sections pour la pratique de la natation.  
L'encadrement est assuré par des moniteurs et entraîneurs disposant d'un diplôme pédagogique.

→ Apprentissage et Perfectionnement : à partir de 4 ans. Le mardi, le mercredi et le samedi (plusieurs horaires chaque jour)

→ Compétition : dès 8 ans approche de la natation sportive.

Le mardi : 16h30-18h00

Le vendredi : 20h30-22h00

Le mercredi : 13h30-15h30

Le samedi : 13h00-14h30

→ Natation adultes loisirs : section réservée aux nageurs adultes.

Le vendredi : 20h30-22h00

Contact : e-mail : info@dwst.be  
site internet : www.dwst.be  
Tél : 087 300 122  
GSM : 0499 293 879 ou 0496 533 794



### [Castors Diving School]

Le club "Castors Diving School" propose une formation à la plongée pour les + de 15 ans (brevets) mais aussi plusieurs sections d'aquagym dirigées par un kiné.

Reprise : 3ème semaine de septembre, le lundi de 20h à 21h. Baptêmes gratuits les lundis de septembre

Contact : Marcel Maron  
Instructeur  
0475/79.71.02  
Eric Gaillard  
Dive Master  
0476/22.62.79

Reprise : 2ème semaine de septembre, le lundi 17h-18h ou 19h-20h ou le mercredi 20h30-21h30

Contact : lundi : Dominique Zeller  
087/35.44.34  
Marie-Paule Leroy  
087/33.94.45  
Mercredi : Danielle Marquet  
087/31.65.16



### [Cercle Royal de Natation du Mary asbl]

Rue Albert de T'Serclaes n°65,  
4821 Andrimont  
Lieu : Piscine de Dison

- Natation : le Mardi et le Jeudi  
Pour les enfants dès 5ans de 18 à 19h  
Pour les adultes et le perfectionnement :  
de 19 à 20h
- Aquafitness :  
Le lundi de 18 à 19h > inscription avant  
Le mercredi et le vendredi de 19h30 à  
20h30 > inscription avant

Contact : **Thierry Klein**  
104 rue de Rechain 4820 DISON  
087/33.33.27  
thierryklein@skynet.be



### [La Recherche Du Tao]

Les cours sont donnés par Jean-Jacques  
Hanssen en Tai Chi Chuan style Yang  
(moderne), style Chen et en Qi Gong.  
Lieu : Salle de sports de l'Ecole Heureuse  
Rue de Verviers, 308 - 4821 Andrimont  
Horaire : Mardi : 19h - 20h30 : Qi Gong  
Jeudi : 19h - 20h30 : Tai Chi Chuan  
(Ecole Yang et Chen)

Contact : **Jean-Jacques Hanssen**  
0472 03 04 25  
www.larecherchedutao.be



### [Judo Club Andrimont]

Judo du plus petit au plus grand, club  
familial dont la priorité est l'amusement  
dans l'apprentissage de cet art martial.  
Lieu : Hall Omnisports Andrimont Salle C  
Horaires : Lundi & vendredi : 18h (5-8 ans),  
19h (9-13 ans), 20h (adultes)

Contact : **Frédéric Vandenhove**  
Président  
0472/431.287  
www.judoclubandrimont.be



### [Vie Féminine]

Les cours d'Aquagym sont ouverts aux  
dames de 25 à 75 ans.  
Lieu : Piscine de Dison  
Horaire : le jeudi entre 20 et 21h

Contact : **Madame Simar**  
Rue du Souvenir 29, 4820 DISON  
087 / 31 45 54



### [Karaté Do Dison]

Karaté Shotokan  
Forme, souplesse et équilibre dans  
le respect et les libertés de chacun.  
Lieu : Ecole heureuse  
Horaire : Adultes : Lundi et Mercredi : 19h00- 20h30  
Enfants (min. 6 ans) : Mercredi :  
18h30-19h30  
Lieu : Hall Omnisports  
Horaire : Adultes : Samedi : 10h30-12h

Contact : **Alain Zeyen**  
0496/23.95.76  
disonkaratedo@blueline.be  
<http://karatedison.blueline.be/index.html>



### [Etre en Yoga asbl]

Centre de Yoga Dison  
Rue du Commerce, 21 - 4820 Dison  
Yoga - Stretching - Sophrologie pour  
un mieux être global  
Sur rendez-vous : Sophrologie,  
Yoga du dos, Technique respiratoire

Lundi & Jeudi : 18h et 19h30 (2 cours)  
Mardi : 18h30 et 20h (2 cours)  
Vendredi : 9h30 (1 cours)

Contact : **Gaby Picco**  
087 / 31 15 77



### [Cercle sportif "l'Étincelle"]

- Trois disciplines sportives sont proposées :
- natation : tous les mardis soir  
à la piscine de Dison
  - tennis de table : tous les mercredis  
à partir de 18h à Verviers
  - cyclodanse : 1er et 3ème mercredi du mois  
à Thimister

Contact : **Estelle Bourgeois**  
Rue Laoureux, 36  
4800 Verviers  
087/30.51.61  
alteo.verviers@mc.be  
**Isabelle Halleux**  
Secrétaire  
isabelle.halleux@mc.be



### [Karaté Andrimont]

UN CLUB - TROIS SECTIONS  
DES MONITEURS EXPÉRIMENTÉS  
Enfants dès 5 ans - mardis et jeudis de 17 à 18h  
Enfants dès 8 ans - mardis et jeudis de 18 à 19h  
Juniors & Seniors - mardis et jeudis de 19 à 20h30  
& samedis de 16 à 18h

Contact : - Pendant les entraînements au  
Hall Omnisports d'Andrimont  
- Au secrétariat : 087/31.42.91  
- karate.andrimont@scarlet.be  
- www.karateandrimont.be



### [Cours Yoga d'Andrimont 2008-2009]

Le yoga est composé de 12 yogas et de 8  
étapes communes. Une ligne de travail peut-  
être établie en tenant compte de l'état  
physique - psychique - colonne vertébrale -  
système cardiaque - circulatoire - du degré de  
fatigue - des stress - du désir de progresser et  
de se relâcher complètement.

4 sessions de 9 cours : septembre-octobre,  
novembre-janvier, février-avril et mai-juin.  
Lieu : Hall Omnisports d'Andrimont ( 1er étage)  
Horaire : mardi 18 -19 heures

Contact : **Monsieur Joris**  
rue des Peupliers, 4623 Magnée  
Tél : 043/58 49 06



Vinciane **BROCKAERT**  
échevine  
des budget et finances  
de la recette communale  
des sports  
des associations/autorisations  
des Nouvelles Technologies  
de l'information et  
de la Communication



### [SRG "Les Volontaires"]

Rue Neuve, 79 - 4820 Dison  
Les catégories : baby gym, psychomotricité,  
approche gymnique, fillettes, cadettes,  
danse dame, gymnastique d'entretien pour  
dames, pupilles, cadets et juniors & adultes.  
Le club compte également des équipes de  
compétition féminine et masculine

Contact : Patrick Henrotte  
087/46 37 52 - 0498/32 34 80



### [Domenergym]

Aérobic - Abdos fessiers  
assouplissements  
Lieu : Hall Omnisports d'Andrimont  
Horaire : lundi 19 à 20h et mercredi 20 à 21h

Contact : Dominique Delhaye Duckers  
087/44 73 21  
0496/92 22 85



### [Les Moucheurs Réunis]

Rue Charles Rittwegger 10, 4910 Theux  
Public : de 7 à 77 ans

Contact : Gérard Fransolet  
0499/98 42 61



### [Royal Billard Club Disonais asbl]

Lundi & Jeudi : fermé  
(ouvert en soirée si compétitions)  
Mardi, Mercredi & Vendredi : de 14 à 19h00  
(ouvert en soirée si compétitions)  
Samedi : de 14h00 à 19h00  
(+ de 10 à 12h00 : école de billard)  
Dimanche : de 10h00 à 13h00.

Contact : Avenue Reine Elisabeth S/N  
4820 Dison  
087/33.18.55  
Patrick Randaxhe  
secrétaire  
0486/75.62.46  
Pierre Peters  
administrateur délégué  
0497/32.61.01  
www.rbcdisonais.be  
secretariat@rbcdisonais.be



### [La Royale Nationale]

Gymnastique  
Reprise des cours le 8.09.2008  
(horaires selon catégorie)  
CCSI : Rue de l'Industrie, 44, 4820 Dison

Contact : Jean Lahaye  
200, rue du Corbeau,  
4820 Dison  
087/33.67.42  
yvettelahaye@skynet.be

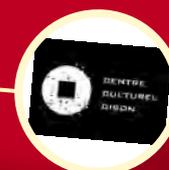


### [La Raquette Disonaise]

Depuis plus de 30 ans, la Raquette  
Disonaise a pour but la promotion du  
tennis de table. Avec plus de trente joueurs,  
nous alignons 5 équipes en championnat.  
Lieu : Hall Omnisports Jardin Ecole  
(la Bulle)

Horaire : Entraînement : le jeudi à 19h30  
Rencontres : le vendredi à 20h  
(1 vendredi sur 2)

Contact : André Decroisnon  
04 / 358 13 02  
Stéphane Monami  
0474 / 09 35 83



### [Danse - Centre Culturel de Dison]

Cinq cours vous sont proposés pour cette  
saison 2008-2009 :  
Danse Country, Claquettes, Danse  
Orientale, Danse Funky & Break Dance.  
Horaires & lieux en fonction de l'activité.

Contact : Jean-Paul Kuypers  
Centre Culturel  
2 rue des Ecoles, 4820 Dison  
087 / 33 41 81  
jpk@ccdison.be  
www.ccdison.be

### [Gymnastique Proprio rythmique]

Un cours de gymnastique en musique qui  
développe endurance, coordination, force  
musculaire et souplesse, dans le respect de  
soi-même et le bien-être.

Lieu : Hall Omnisports Andrimont  
Horaires : Mardi & Vendredi : 9h15 - 10h45

Contact : Danielle Winners  
Herbiester, 28A - 4845 Jalhay

### [Royal Dison Motor Club]



**Véronique BONNI:**  
députée Communautaire,  
échevine de l'enseignement,  
de la culture,  
de l'environnement,  
du logement,  
de la régie de quartier,  
de la rénovation urbaine,  
de la crèche,  
de la petite enfance,  
du conseil communal  
des enfants,  
des activités parascolaires,  
de la lecture publique

# Journée de la Mobilité

A l'occasion de la 9<sup>ème</sup> édition de la Semaine de la Mobilité qui aura lieu du 16 au 22 septembre prochain, l'Echevinat de l'Environnement de la Commune de Dison, organisera une grande journée de la Mobilité le dimanche 21 septembre prochain dès 10 heures dans le centre ville qui sera à cette occasion, fermé à la circulation afin de permettre le déplacement des enfants en « 2 roues ». Notre commune a planché sur un vaste projet qui a été sélectionné parmi une foule d'autres par le Région wallonne. Au niveau régional, l'accent a été mis cette année sur la promotion générale des principaux modes de transport alternatifs et plus particulièrement les modes de déplacement dits doux. Il vous sera dès lors possible d'en tester plusieurs tels que les vélos, trottinettes et autres objets roulants non identifiés. Vous pourrez demander le Passeport Mobilité qui vous permettra de bénéficier de nombreuses réductions notamment pour les assurances « 2 Roues » d'Ethias et les TEC. Ce passeport vous apportera par ailleurs, de nombreuses informations sur les différents modes de transport alternatifs. La journée sera ponctuée de nombreuses activités aussi diverses que variées, dont vous trouverez le programme ci-joint, parmi celles-ci, plusieurs concours avec à la clé de magnifiques lots pour enfants et adultes. Il vous sera également possible de flâner en mangeant un petit bout et tout cela en musique, puisque nous mettrons à votre disposition une Caravane cantine qui proposera entre autres des pains saucisses. Nous organiserons en prélude de cette grande journée, plusieurs activités dont une journée à pied à l'école. Le vendredi 19 septembre, les écoles sensibiliseront les enfants aux dangers liés à l'incivisme des parents lors des sorties d'école. Ces actions seront organisées par Alain Voigt, Directeur des écoles Luc Hommel et Mont Dison. De plus, vos enfants pourront préalablement participer à un concours de dessin sur le thème « *Une ville sans voitures* ». De belles récompenses sont prévues pour les gagnants. Alors si vous souhaitez apprendre de nouvelles choses concernant la mobilité, seul ou en famille, dans une ambiance conviviale et dynamique, cochez dès à présent la date du 21 septembre prochain dans vos agendas, ambiance garantie !



SEMAINE EUROPÉENNE  
DE LA MOBILITÉ

## Programme de la journée

- Bourse aux vélos, trottinettes, tricycles, Esplanade de la Libération (dépôt de 8h à 10h – vente à 11h)
- Piste d'habileté pour enfants, parking Kartheuser, rue des Ecoles (de 10h à 12h et de 13h à 16h) par M. Somers, Moniteur breveté du GRACQ
- Atelier de contrôle technique des bicyclettes et petites réparations, Esplanade de la Libération
- Visite guidée de la Maison des Amis d'Adolphe Hardy, la Maison communale
- Exposition du concours photos à la Maison des Amis d'Adolphe Hardy
- Exposition du concours de dessins à la salle des fêtes place Luc Hommel
- Gravure antiviol des vélos avec la Police, Esplanade de la Libération
- Parcours de mobilité pour tous par l'Union Mutualiste Verviétoise, place Luc Hommel
- Course de trottinettes, place du Sablon
- Balade de Georges Zeyen, Guide breveté de 10h à 11h30
- Promenade en VTT
- Balade en calèche
- Petite restauration
- Remise des prix à partir de 16h



**Stéphan MULLENDER:**  
échevin des services  
Etat civil/Population/  
Etrangers/Jeunesse  
Maisons de jeunes Tourisme

## Cartes d'identité électroniques -Renouvellement

Pour rappel,  
chaque citoyen belge devra être titulaire d'une carte d'identité électronique au plus tard le 31 décembre 2009.

Si vous n'êtes pas encore à ce jour en possession de cette carte, vous serez bientôt convoqué par l'Administration communale. Dès réception de la convocation, vous devez vous présenter au service population muni de deux photos d'identité et de 13,50€ (ouvert tous les matins de 8h à 12h et les lundis, mercredis et jeudis de 13h30 à 17h) afin de compléter le document de base pour obtenir votre carte d'identité électronique.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives à l'introduction généralisée de la carte d'identité électronique, si vous ne donnez aucune suite à cette convocation, votre carte d'identité actuelle sera annulée 3 mois après la date figurant sur la convocation.

L'absence de titre d'identité en ordre de validité est passible d'une sanction pénale d'un montant de 25 à 500 €.

Il est donc indispensable que vous répondez à la convocation de l'Administration communale dès que vous la recevez pour obtenir votre carte d'identité électronique

qui peut vous être réclamée par toutes institutions administratives et financières ou lors de vos déplacements en Belgique ou à l'étranger.



## Connaissez-vous les nouveaux règlements de polices applicables à Dison ?

Le Conseil communal du 26 juin 2008 a approuvé à l'unanimité les nouveaux règlements coordonnés de police de la Zone de police Vesdre (Verviers-Pepinster-Dison). Ils sont dès à présent d'application dans notre Commune. Ci-après et régulièrement vous trouverez les principales dispositions de ces règlements.

**La voie publique peut-elle être utilisée à des fins privées ?**

Oui, y compris les accotements, trottoirs, fossés et talus, notamment pour le placement d'échoppes, d'étalages, de terrasses, d'appareils de toutes sortes, de conteneurs, d'échafaudages, de palissades, de tentes, de chapiteaux, de loges foraines et toutes autres installations démontables ou autres dépôts quelconques. Mais à condition d'y être autorisé par écrit par l'Administration communale et de payer la taxe communale sur l'occupation de la voie publique.

**Faut-il élaguer les plantations en bordure de voirie ?**

Oui et de manière telle qu'aucune branche ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de 4,5m au-dessus du sol, ni sur l'accotement ou sur le trottoir à moins de 2,5m au-dessus du sol.

**A quelle hauteur les haies doivent-elles être taillées ?**

A 1,40m maximum le long de la voie publique.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter M. J-L. POUJAY, employé d'administration - Téléphone 087/39.33.82 ou courriel jean-luc.poumay@dison.be

Le Bourgmestre,  
Y.YLIEFF



**Yvan YLIEFF:**  
Bourgmestre



**Willy FORMATIN:**  
Echevin des travaux,  
de l'urbanisme,  
de l'aménagement  
du territoire  
et des marchés publics

## L'église **Saint Fiacre** bientôt en **rénovation**

### > Introduction : un peu d'histoire...

Dison, devenu bourg peuplé au 18<sup>e</sup> siècle, était éloigné de son église paroissiale située à Petit-Rechain.

En 1739, les pratiquants disonais demandèrent à la commune dont ils dépendaient, c'est-à-dire Petit-Rechain, l'autorisation d'ériger une chapelle. Celle-ci fut construite en 1740 et dédiée à Saint Fiacre que l'on invoquait pour la préservation ou la guérison de maladies.

En quelques années, la population de Dison s'accrut de manière importante et le 17 pluviôse de l'an XIII (6 février 1805), le conseil municipal de Dison (département français de l'Ourthe) décida d'agrandir la chapelle. Le coût de cet agrandissement serait supporté par les habitants via des dons volontaires. Les travaux furent exécutés en 1808.

Le 18 mai 1846, devant le conseil communal, le conseil de fabrique fit la proposition de construire une nouvelle église et cela suite à un nouvel accroissement de la population disonaise.

La pose de la première pierre eut lieu le 25 octobre 1853 en présence de l'architecte Ch. Delsaux, de l'entrepreneur J. Lejeune et de nombreuses personnalités dont le bourgmestre M. Lejeune-Debaar.

La construction de l'église dura cinq ans et coûta 240.000 francs.

Elle fut consacrée le 29 juin 1858 par Monseigneur de Mont-pellier.

### > L'église et le triennal !

Voté lors du conseil communal du 18 octobre 2007, le plan triennal 2007-2009 des investissements subventionnables comportait 16 fiches. Les travaux de mise hors eau et de stabilité de l'église Saint Fiacre étaient repris à la fiche 8 pour un montant estimé de 1.000.000€ TVA comprise. Comme mentionné dans l'article du magazine « Impulsion » de juin dernier, seule la fiche 1 (réfection de la première partie de la route de Henri-Chapelle) fut retenue par la Région wallonne. Dans l'urgence, les travaux de stabilité de l'édifice ont été réalisés sur fonds propres en 2007 et ont coûté 100.000€ TVAC.

### > Quid de la rénovation de l'église ?

Si le collège communal décidait de rénover le bâtiment, les travaux devaient nécessairement, compte tenu des coûts, être répartis sur plusieurs exercices. Il fut décidé de demander à l'architecte un phasage des travaux. Celui-ci nous proposa

- en phase I, le remplacement des toitures hautes (estimation 343.600€ TVAC) à réaliser le plus tôt possible en 2009 ;
- en phase II, le remplacement des toitures basses (estimation 280.900€ TVAC) à prévoir fin 2009 ou début 2010 ;
- en phase III, le remplacement des toitures des tours (estimation 262.800€ TVAC) à inscrire au budget en 2010 ou 2011.

Ces trois phases devront être suivies par une réfection complète des peintures intérieures très abîmées par les infiltrations, une rénovation des vitraux dont certains sont en mauvais état, un sablage des parements extérieurs avec protection anti-graffitis, une stabilisation du plancher du jubé.

A l'heure actuelle, l'ensemble de ces travaux est estimé à 1.500.000 € TVAC.

### > Brèves

1. Réalisation d'une aire de repos et de loisirs à Renoupré  
Après statation du chantier en avril dernier suite à un problème technique, les travaux ont repris le mardi 5 août.
2. Mise en conformité des installations électriques dans les écoles communales.  
Début du chantier : lundi 4 août.





Vinciane BROCKAERT :  
échevine  
des budget et finances  
de la recette communale  
des sports  
des associations/autorisations  
des Nouvelles Technologies  
de l'Information et  
de la Communication

## > quoi de *neuf* sur *Dison.eu* ?

### > **Commande en ligne de Documents Le Service Population à votre service**

Du nouveau à Dison, votre service population / état- civil disponible 24h sur 24.

Dès maintenant vous pouvez commander en ligne certains documents et certificats relatifs à la population et à l'état- civil.

A la maison, au travail ou dans un cyber café, votre Administration Communale sera à votre disposition, accessible du lundi au dimanche sans interruption.

Pour mieux vous servir et moyennant le respect de quelques formalités très simples, certains documents vous seront délivrés rapidement et sans devoir faire la file !

Voici les documents auxquels vous avez accès via le site internet communal :

- extrait et copie conforme d'acte de naissance  
certificat de composition de ménage
- extrait et copie conforme d'acte de mariage  
certificat d'inscription (de domicile)
- extrait et copie conforme d'acte de divorce  
certificat de milice
- extrait et copie conforme d'acte de décès  
certificat de moralité
- extrait des registres de la population  
extrait de casier judiciaire

Les tarifs et procédures pour obtenir tous les documents fournis par l'Administration Communale au guichet et en ligne sont disponibles sur le site internet.

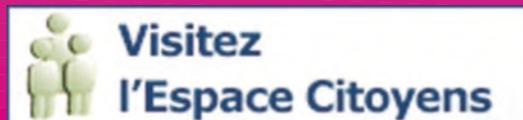
Rendez-vous sur  
[http://www.dison.eu/fr/Vie\\_Administrative/index.html](http://www.dison.eu/fr/Vie_Administrative/index.html)



## > L' *Espace Citoyen*

L'Espace Citoyen est un service mis à disposition gratuitement par l'Administration. C'est aussi une vitrine pour les internautes extérieurs à la Commune.

Que doit-on faire ? S'inscrire. Comment ? [www.dison.eu](http://www.dison.eu), clic sur



Vous cherchez une information sur votre Commune ->  
<http://www.dison.eu>

Pour toutes questions ou suggestions concernant le contenu de notre site internet et son complément l'Espace Citoyen : [info@dison.be](mailto:info@dison.be)



Jean-Paul MAWET:  
échevin de l'emploi,  
des affaires économiques,  
des Classes Moyennes  
de l'agriculture,  
des grands événements  
festifs  
et de la communication

## → Diminuer le prix de votre électricité?

C'est peut-être possible en changeant de fournisseur!

Pour en savoir davantage, prenez rendez-vous avec l'Echevin de l'énergie, J.P. MAWET, en téléphonant à l'administration communale - 087/39 33 40.

→ Dans la salle de bain :

Une douche consomme 30 à 40 litres d'eau contre 100 à 130 pour un bain. Je peux donc prendre trois douches pour un bain ! J'en tiens compte...

→ Pour la lessive :

Certaines lessives sont efficaces à basse température. En lavant le linge normalement sale à 20°C au lieu de 40°C, je réalise une sérieuse économie d'énergie.

Dès que le temps le permet, je fais sécher le linge à l'extérieur.

→ Dans la cuisine :

Surgélateurs et réfrigérateurs ne doivent être utilisés que pour des aliments totalement refroidis : si les aliments sont encore chauds, les appareils consommeront davantage pour les refroidir et les congeler.

Lorsque je cuisine, je n'oublie pas le couvercle sur les casseroles. Sans couvercle, il faut 3 fois plus de temps et d'énergie pour amener l'eau à ébullition !

Je rince sous l'eau froide les grandes pièces peu sales ayant servi en cuisine (passoires, bols mélangeurs, etc.) plutôt que de les confier au lave-vaisselle.

→ Pour l'éclairage :

Pour les luminaires allumés pendant de longues périodes, je remplace les ampoules classiques par des ampoules économiques. Elles consomment 5 à 6 fois moins et durent jusqu'à 12 fois plus longtemps. Même si elles sont plus chères à l'achat que les lampes traditionnelles, elles sont incontestablement plus rentables. Elles ne sont toutefois pas recommandées dans les lieux de passage (halls, escaliers) où l'éclairage maximal est nécessaire dès l'allumage.

## > Des ménages pleins d'énergie,

Impossible d'échapper à l'actualité : les énergies traditionnelles coûtent de plus en plus cher. Le prix du pétrole, en particulier, a augmenté considérablement et tous les spécialistes prévoient que cet accroissement sera durable. Chaque ménage wallon dépense en moyenne 2500 à 3000 € par an pour payer son énergie (électricité, chauffage, déplacements, etc.). Et la facture va s'accroître encore. Pour alléger ces dépenses, il faut consommer moins ! Nous pouvons tous y contribuer car le secteur résidentiel (c'est-à-dire nous tous) est responsable de 24 % de la consommation énergétique wallonne. Et ce chiffre grimpe à 32 % si l'on y inclut nos déplacements.

Il est possible de réduire notre consommation d'énergie au quotidien sans rien perdre de notre confort. Comment ?

En adoptant des réflexes et des comportements responsables, soucieux de notre portefeuille et du développement durable. En voici quelques exemples tirés de la brochure "101 idées futées pour faire des économies d'énergie chez soi !" éditée par la Région wallonne et disponible en téléchargement sur le portail de l'énergie de la Région (<http://energie.wallonie.be/>) ou en version papier par téléphone (078/15.15.40) et au bureau du conseiller en énergie de la commune de Dison.

## > Les nouvelles économiques du trimestre

→ **Déménagement** de la **cordonnerie John** - rue de la Station, 8 - Dison.

→ Le 1er septembre, **déménagement d'Entraction**, l'Agence de développement local de Dison, rue Albert 1er, 79 à Dison.

→ La société **Toussaint-Nyssen** a été **rachetée par le groupe suédois Munsters**. Selon les affirmations de M. A. Gillet, cette opération est clairement réalisée dans l'objectif d'une poursuite du développement de cette société disonaise...